



Université
Perpignan
Via Domitia



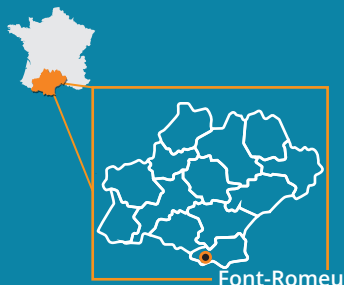
BAC+3
NIVEAU 6

LICENCE

Education et motricité

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Pour une entrée en L1 :

Être titulaire du baccalauréat, du DAEU B ou de tout diplôme équivalent.

Pour une entrée en L2 ou L3 :

Avoir obtenu 60 ou 120 ECTS dans le domaine de la formation visée.

MODALITÉS D'ADMISSION

L1 : Parcoursup

<https://www.parcoursup.fr>

L2 et L3 : e-candidat

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Formation accessible en :

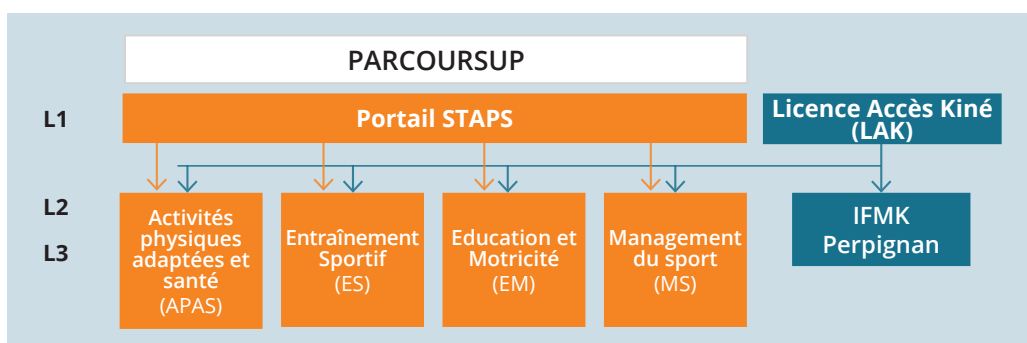
Formation initiale Formation en alternance Formation continue

OBJECTIFS

- Enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement éducatif. Le futur titulaire exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.
- Diagnostiquer et concevoir des interventions dans les activités
- Conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement en s'adaptant aux publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs.
- Maîtriser les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif et dialoguer et communiquer avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence STAPS s'appuie sur un portail commun en L1 qui permet aux étudiants de découvrir les différents domaines des métiers du sport. Dès la L2, les étudiants devront se spécialiser et choisir une des 4 mentions de licence possible à l'UPVD (EM, MS, ES, APAS) qu'ils suivront jusqu'en L3.



COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Identifier, se situer et disposer** d'une expérience dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement
- **Analyser** une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation
- **Encadrer** de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique
- **Enseigner** de l'EPS dans le système scolaire ou dans des organisations socio-éducatives

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet
de la formation

Fiche RNCP
N°24541



ANNÉE 1	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Sciences de la vie (Anatomie et Physiologie)	Sciences de la vie (Anatomie et Physiologie)
Sciences Humaines et Sociales (Psychologie et Sociologie)	Sciences Humaines et Sociales (Histoire et Sociologie)
Méthodologie du travail universitaire	Méthodologie de l'intervention
Activités Physiques et Sportives (APS)	Activités Physiques et Sportives (APS)

ANNÉE 2	
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
Sciences de la vie (Anatomie et Bioénergétique)	Sciences de la vie (Neurophysiologie et Physiologie de l'enfant)
Sciences Humaines et Sociales (Psychologie et Sociologie)	Sciences Humaines et Sociales (Psychologie)
Compétences Professionnelles en Education et Motricité	Compétences Professionnelles en Education et Motricité
Activités Physiques et Sportives (APS)	Activités Physiques et Sportives (APS)

ANNÉE 3	
SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
Sciences de l'Education	Aspects historiques de la prise en charge
Analyse des conduites motrices	Conception et méthodologie de l'intervention
Didactiques	Didactique de l'intervention
Activités Physiques et Sportives (APS)	Activités Physiques et Sportives (APS)

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 3 ans

Volume horaire : 1826h (dont 35% de travaux pratiques)

Stages/stages à l'étranger : Stage de 50h en L2 et de 50h en L3

Langues enseignées : Anglais ou espagnol

Volume des enseignements en langue étrangère : 72 heures

Cursus à l'étranger : Dans le cadre des échanges ERASMUS

Nombre de crédits : 180 ects

ET APRÈS

Poursuite d'études

- Master MEEF (Métiers Enseignement de l'Education et de la Formation),
- Formation CAPEPS, -Concours CTAPS (Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives),
- Tous concours accessibles avec une L3 (pompier, police, gendarmerie...).

Débouchés/métiers

- Devenir professeur des écoles ou professeur d'EPS fonctionnaire (via master MEEF + concours)
- Devenir professeur des écoles ou professeur d'EPS contractuel : école maternelle, élémentaire, collège et lycée (professionnel ou technique),
- Salarié autoentrepreneur avec la carte professionnelle L3EM, pour des mairies ou collectivités territoriales par exemple. Ceci peut englober de nombreux cas étant donné que la fiche RNCP de la formation éducation et motricité stipule "Encadrement et enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes (entre 18 et 29 ans), -pompier professionnel, gendarmerie, police...

LES PLUS

Certains étudiants se verront acceptés sur Parcoursup en dispositif « OUI-SI ». Ils bénéficieront d'actions d'accompagnement pour leur donner toutes les chances de réussir leurs études :

- Modules de remédiation permettant de revoir des prérequis et de bénéficier de séances de tutorat méthodologique et disciplinaire.
- Licence 1 en deux ans permettant à l'étudiant de bénéficier de plus de temps pour acquérir les connaissances et compétences de la première année de licence.



INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUES

Lionel DEMBOURG
lionel.dembourg@univ-perp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Service Scolarité
UFR STAPS FONT ROMEU
Tél : +33 (0)4 68 30 01 51
staps-f@univ-perp.fr

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr



Université de Perpignan
Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr